

une bonne base pour desservir le grand marché nord-américain. La décision avait du sens parce que la frontière était ouverte.

Nos exportations globales de produits agricoles avaient augmenté de 29 % au premier trimestre de cette année par rapport à la même période l'an dernier.

Si nos difficultés économiques ne pouvaient être réglées qu'en fermant notre frontière et en offrant des subventions, je n'hésiterais pas à recommander cette solution à mes collègues. Mais l'amère expérience des dernières années nous prouve que ce serait une solution désastreuse. Les sociétés qui ferment leurs portes et qui font perdre des emplois sont bien souvent des sociétés qui n'ont pas su s'ajuster à la dure réalité de l'économie mondiale. Je n'en tire aucune satisfaction. Mais c'est un point que nous ne devons jamais oublier.

C'est pourquoi les Canadiens doivent être à l'avant-plan de toutes les grandes négociations commerciales. Nous vivons du commerce et nous sommes essentiellement tributaires de ses règles. Nous insistons pour participer à chaque table de négociation commerciale parce que notre avenir en dépend. Nous savons qu'il y aura toujours des protectionnistes - chez nous et ailleurs - et que la seule arme efficace pour contrer leurs arguments est un bon ensemble de règles constamment actualisé et amélioré. Dans un sondage que mon ministère publiera plus tard cette semaine, 4 Canadiens sur 5 ont dit en mars que le Canada avait raison d'être à la table de négociation de l'ALENA pour protéger ses intérêts dans une négociation qui se fera avec ou sans nous et qui aura de toute façon un impact sur le Canada.

Le Canada est un pays doté de nombreux avantages - une main d'oeuvre instruite, des ressources abondantes et une infrastructure efficace. Avec la volonté et la détermination voulues, le monde peut être à nous.

Nul besoin de vous dire que pour atteindre un tel objectif, il nous faut des politiques bien dosées, qui récompensent l'initiative privée et qui encouragent les entrepreneurs à envisager l'avenir avec confiance et à rechercher les débouchés aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du Canada.

L'ALE agit donc comme instrument de politique économique intérieure au Canada. Conjugué aux autres éléments de notre programme de renouveau économique, il donne au milieu d'affaires canadien les encouragements voulus pour se restructurer et se rééquiper face à ses concurrents internationaux et pour asseoir ainsi sa prospérité future.

Qu'en est-il de l'ALE comme instrument de gestion de nos relations avec les États-Unis? Quels sont les résultats à ce chapitre?